

## DÉCLARATION DU CONSEIL COMMUNAL RCD AOKAS

Tout d'abord, le conseil communal RCD d'Aokas tient à remercier vivement les élus des autres formations qui ont accepté de faire partie de l'exécutif communal. Elle invite, par la même occasion, les élus réfractaires à mettre de côté leurs subjectivités et à saisir la main tendue par le maire pour intégrer les commissions et les délégations et participer activement et efficacement à la gestion des affaires communales.

Malheureusement, près d'un an après le scrutin qui a porté le RCD à la tête de l'APC, des rancœurs post électorales occupent encore les esprits et alimentent le verbiage, la critique et l'opposition systématique et infondée à l'ensemble des décisions prises par notre édile communal. Cette démarche, comme tout le monde le sait, vise à assombrir toutes les actions de l'APC, dans le seul but de manipuler les peurs et de susciter une adhésion citoyenne, qui jusque-là leur fait complètement défaut. Le RCD est à son troisième mandat consécutif à Aokas et c'est cette confiance, que l'on a placée en lui, qui lui dicte sa conduite.

Au lieu de constituer une force de propositions et de conseils (« conseiller » signifiant « aider à prendre la bonne décision ») dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens, ces élus ne manquent pas d'audace et vont jusqu'à jeter le débat à la rue alors qu'ils bénéficient d'une tribune légale « l'assemblée » pour apporter des jugements de valeur sur telle ou telle activité. Certes, des insuffisances existent, des entourloupettes persistent et des blocages rigides perturbent le champ d'intervention de l'exécutif qui ne trouvent, malheureusement, ni appui ni réconfort auprès de ces élus incapables de se dégager du carcan partisan qui semble primer sur l'intérêt général. La mission est difficile, et chacun d'entre nous le sait mais avec le soutien et la contribution de tous, on pourra vaincre les difficultés qui minent la vie des citoyens.

- La décharge communale : créée durant le mandat 1997-2002 par l'APC- FFS, elle est toujours là même si elle n'est pas à sa place. L'action menée par le collectif des associations, que nous ne rejetons pas dans le fond, devra être perçue comme un début de solution puisqu'elle contribuera, sans aucun doute, à la réalisation d'un projet d'envergure devant prendre en charge la gestion des déchets ménagers. Pour rappel, ce projet, initié en 2016 par l'APC-RCD, dort dans les tiroirs à cause d'un problème de délocalisation de la conduite de gaz que les moyens de l'APC ne peuvent pas prendre en charge. Une rencontre avec l'investisseur a d'ailleurs été organisée en présence de tous les acteurs de la société civile au nouveau lycée en juillet 2016. Grâce à cette action qui a interpellé toutes les autorités, Mr le Wali a promis de prendre en charge ce problème dans les plus brefs délais.

- Le célibatorium : lors de la réunion de la wilaya du 25-09-2018, notre P/APC a émis un avis défavorable.

- La clinique d'hémodialyse : c'est un projet destiné à soulager la souffrance des malades dialysés et de leurs accompagnateurs et qui ne générera aucune nuisance environnementale ni sonore pouvant perturber la quiétude des citoyens. Pour rappel, le terrain en question, devant lui servir d'assiette, était un dépotoir où s'amassaient toutes sortes de gros débris au vu et au su de tout le monde.

- L'investissement : le RCD soutient tout investissement propre, créateur d'emplois et de richesses pour la commune.

Enfin, nous lançons un vibrant appel à tous les citoyens, aux différentes forces politiques et à l'ensemble des associations afin qu'ils constituent une force de propositions objectives devant permettre à notre commune d'aller de l'avant et de concrétiser le maximum de projets dans l'intérêt de la municipalité